

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme MOREL, M. PELLOUX-PRAYER, Mme GIBRAT, M. GUETTY, Mme GEORGES

Excusé : M. DULONG (pouvoir M. BARNONCEL)

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

Convocation et affichage : le 13 novembre 2023.

20h00 - Présentation de mi-mandat de Mme DUBOIS, présidente de la Communauté de Communes de la Dombes.

La salle de conseil restant ouverte aux publics, la séance est ouverte à 21h38 sous la Présidence de M. Cyril BAILLET, Maire. Le quorum autorisé est atteint (6) et chaque conseiller peut être titulaire de 1 pouvoir. M. Richard GUETTY, est désigné secrétaire de séance par le Conseil Municipal conformément aux articles L2541-6 et L5211-1 du CGCT.

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Participation aux frais de fonctionnement de l'école de Villars 20230035

L'école de Villars-les-Dombes nous informe que 20 enfants (5 maternelles et 15 élémentaires) domiciliés à Birieux sont scolarisés à Villars. Ils nous demandent une participation aux frais de scolarité. Pour rappel, la facture 2021-2022 était de 14 084€ (pour 21 enfants). La facture pour 2022-2023 s'élève à 12 562,70€.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de maintenir la participation des frais de scolarité des enfants en maternelle et élémentaire de l'école de Villars-les-Dombes.

3. Demande de cotisation JSP Villars 20230036

Nous avons reçu une demande de cotisations pour 2023-2024 de la section Jeunes Sapeurs-Pompiers de Villars. En effet, nous avons un jeune JSP qui habite sur notre commune. Le montant de la cotisation est de 40€.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de donner cette cotisation pour l'année 2023-2024.

4. Elagage des platanes - Devis

Nous avons reçu 2 devis concernant l'élagage des platanes et des arbres du centre du village.

SARL FOURNAND & FILS : 4 500€ TTC et **ADAPEI : 7 560€ TTC**

La différence de montant s'explique par la différence de prestation : l'ADAPEI propose une coupe harmonieuse des arbres alors que FOURNAND souhaite une taille fonctionnelle aux anciennes coupes. De plus, il est important de préciser que l'ADAPEI ne peut pas réaliser cette taille avant le 1^{er} trimestre 2024.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de valider uniquement l'élagage des platanes par l'entreprise FOURNAND (pour un montant de 1692€ TTC) et sous réserve de réalisation sur novembre afin de garantir une taille pendant la période optimale.

5. Aire de jeux 20230037

La commission enfance présente le dernier devis reçu par Synchronicity d'un montant de 29 770 €. Entre les devis reçus par Playgones et par Kompan, le choix de la commission se porte sur le devis de Synchronicity. Cyril BAILLET précise qu'au niveau des subventions, la CC DOMBES ne peut pas financer ce type de projet. Cependant, nous pourrions prétendre aux subventions du département et de la région. Le type de subvention sera conditionné également par le délai de livraison de l'aire de jeux. En effet, les demandes d'aides du département doivent être déposés au printemps (avril-juin) de l'année N pour une réalisation l'année N+1.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de valider le devis de Synchronicity d'un montant de 29 770€.
- De solliciter les demandes de subventions auprès du département et de la région.

6. Zone d'Accélération des Energies Renouvelables

Cyril BAILLET présente le dossier des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZA ENR). La loi APER du 10/03/2023 prévoit une accélération de la production des énergies renouvelables par une approche déconcentrée. C'est pourquoi, il est demandé aux communes de définir ces zones d'accélération des énergies renouvelables. Il s'agit des zones qui témoignent de la volonté des élus locaux de développer telle ou telle filière de production d'énergie. Pour nous aider, l'état a créé un outil dans le code de l'énergie pour identifier des zones favorables au développement d'énergies renouvelables. La Communauté de Communes a également organisé une réunion afin d'expliquer aux communes la démarche à suivre. Dans notre commune et au vu du potentiel territorial et des installations déjà existantes, nous avons uniquement un potentiel solaire (sur toiture et au sol). Grâce à l'outil, nous avons mis en lumière les seuils de potentiels solaires.

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Décide de fixer le seuil du potentiel solaire sur toiture de 500 000kWh/an et au-dessus.

Au prochain conseil, le Conseil Municipal proposera les sites les plus propices pour le développer. Il est entendu qu'il s'agit uniquement d'un potentiel. Chaque habitant pourra être libre de mettre des panneaux solaires s'il le souhaite.

7. Projet de réfection des trottoirs à proximité de l'abribus et en face

Christophe BARNONCEL présente le devis de COLAS pour la réfection des trottoirs à proximités de l'abribus et en face, pour un montant de 9030€ TTC. Il s'agit de mettre de l'enrobé en lieu et place des gravillons.

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Décide d'ajourner ce point car d'autres dossiers sont en cours.

8. Informations diverses

- **Travaux route de St-Marcel** : nous sommes toujours en attente d'un devis.
- **Assurance de la commune** : nous attendons l'offre de Groupama.
- **Contrôle PEI** : les contrôles ont été réalisés en novembre par la CC DOMBES.
- **Recensement 2024** : Christophe BARNONCEL, en tant que coordonnateur, a eu la formation obligatoire en novembre. Le travail préparatoire est en cours.
- **Dossier de mise en accessibilité de l'église** : la commission de la DDT a accepté notre demande de dérogation concernant la mise en accessibilité de l'église. Il restera uniquement à prévoir quelques aménagements de mise en sécurité de l'escalier (main-courante de chaque côté, nez de marche contrastés...).
- **Sinistre toiture église** : le faux-plafond de la sacristie est endommagé suite à une infiltration d'eau. Un sinistre a été ouvert auprès de notre assureur. L'expertise aura lieu en Janvier.
- **Abribus** : Cyril BAILLET et la secrétaire ont rdv avec le département afin de voir les possibilités éventuelles pour la pose d'abribus sur certains hameaux.
- **Participation Rêve de cirque CC DOMBES** : le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite.
- **Rénovation éclairage public de la commune en led** : Cyril BAILLET et la secrétaire ont rencontré le SIEA et le RSE. Une étude chiffrée sera présentée au premier trimestre 2024.
- **Devis pigeons** : Cyril BAILLET et la secrétaire ont rencontrés 2 entreprises pour traiter notre problème de pigeons dans l'église (fermer les ouvertures et prévoir un nettoyage et une désinfection du clocher). Pour le moment, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite.

Tous les points étant traités, le maire lève la séance à 23h33.

Le Secrétaire de Séance
Richard GUETTY



Le Maire
Cyril BAILLET

